



Communiqué de presse

Suresnes, le 17 mai 2024

UNIBEL

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Annuelle 2024

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la société Unibel (la « Société »), réunie le 16 mai 2024 sous la présidence de Monsieur Florian Sauvin, Président du Conseil de surveillance, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la distribution d'un dividende brut de 9,00 € par action.

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement des mandats de Madame Marion Sauvin et de Messieurs Thomas Sauvin et Michel Baguenault de Puchesse en qualité de membres du Conseil de surveillance, pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année 2027, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le résultat des votes des résolutions de l'Assemblée Générale sera disponible sur le site Internet de la Société (<https://www.unibel.fr>).

A propos de Unibel

Unibel, entreprise patrimoniale, est la société holding animatrice du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque et un acteur majeur sur le segment du snacking sain. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit®, Kiri®, Babybel®, Boursin®, Nurishh®, Pom'Potes® ou GoGo squeeZ®, ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2023 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros.

10 800 collaborateurs répartis dans une quarantaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : offrir une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 30 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

[https://unibel.fr/](https://unibel.fr)